



Collectif DESTOCAMINE ☎ 03 89 57 72 54 –

[www.destocamine.fr](http://www.destocamine.fr) constitué d'associations et organisations syndicales suivantes : ACCES, AC Langenzug, Alsace Nature, BUND, CLCV-68, GAIA, PAC Cernay et Environs, CFDT Mineurs, CFTC-CMTE, CFTC Mineurs, CGT Mines, et TET

## STOCAMINE

### LE DESTOCKAGE TOTAL, MAINTENANT C'EST POSSIBLE !

Le gouvernement a décidé de démarrer le déstockage partiel des blocs 21 et 22 du site de STOCAMINE au lieu du déstockage total, et de lancer en parallèle une concertation publique sur le projet de fermeture du stockage souterrain de déchets ultimes situé sur le site de Joseph Else à Wittelsheim.

Le Collectif « DESTOCAMINE » prend acte du démarrage des travaux de déstockage qui devraient voir le premier lot de déchets remonter à la surface à la fin du premier trimestre 2014.

C'est le premier résultat du long combat mené par le Collectif depuis plus de 4 ans !

Cette lutte, ponctuée par de nombreuses manifestations et initiatives, a permis d'obtenir le soutien unanime du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Haut-Rhin et de l'immense majorité des élus du Bassin Potassique quant à la nécessité de déstocker complètement le site de STOCAMINE afin de préserver la qualité de notre nappe phréatique pour les générations futures.

Les principaux arguments qui plaident pour le déstockage complet du site sont les suivants :

- ❖ Le principe de réversibilité du site inscrit dans l'arrêté préfectoral de 1997 qui a autorisé la création de STOCAMINE.

Les Organisations Syndicales des Mines de Potasse CGT – CFDT – CFTC ont accepté le projet STOCAMINE à sa création (production de sel de déneigement, stockage de déchets ultimes) notamment du fait du principe de réversibilité (remonte des déchets en cas de fin d'activité).

#### **Cet engagement pris devant la population minière doit être respecté**

- ❖ La réunion publique du 10 octobre 2010 sous l'égide du Préfet du Haut-Rhin, et en présence des experts du COPIL, a démontré d'une manière catégorique qu'il y aura ennoyage du site de stockage et que l'eau polluée par le contact des déchets remontera vers la nappe phréatique à cause du phénomène de fluage (fermeture des galeries et des cavités du fait de la pression des terrains).

Personne ne peut dire dans combien d'années cela arrivera ! **Mais cela arrivera !** Le principe de précaution pour les générations futures doit s'appliquer.

- ❖ L'incendie qui s'est déclaré dans le bloc 15 le 10 septembre 2002 à partir de big-bags estampillés « amiante », nous amène à être plus que suspicieux sur la nature des déchets stockés dans les cavités de Joseph Else. Le procès pour mise en danger de la vie d'autrui a conduit à la condamnation de l'entreprise et de son principal dirigeant.  
Il a fait la démonstration :
  - que tous les colis estampillés « amiante » n'ont jamais été contrôlés

- que l'entreprise STOCAMINE n'a pas respecté ses engagements sur la nature exacte des colis stockés
- d'un dysfonctionnement total des moyens de contrôle de l'activité de STOCAMINE.

Grâce à la pression menée par tous les acteurs favorables au déstockage maximum du site, nous avons obtenu que le confinement total des déchets du fond prôné avec acharnement par la Direction de STOCAMINE et la DREAL ALSACE, soit définitivement abandonné.

**La concertation publique** lancée par le gouvernement est organisée par l'entreprise STOCAMINE et placée sous l'égide d'un garant en la personne de Monsieur WATISSEE.

L'entreprise STOCAMINE et son Président Directeur Général, Monsieur ROLLET, ont été mandatés par le gouvernement pour vous présenter 5 scénarios de fermetures. Ce sont eux et eux seuls qui vont organiser les réunions publiques, préparer et distribuer à la population les argumentaires sur les différents scénarios **alors qu'ils n'ont jamais voulu sortir le moindre big-bag**, et ce sont eux seuls qui vont répondre à vos questions et enregistrer vos positions !

Une véritable concertation publique et démocratique indique que tous les protagonistes (associations, syndicats, élus) puissent également faire valoir leurs arguments à égalité de traitement, et surtout que ce ne soit pas un seul homme, aussi « garant » soit-il, qui fasse le rapport final qui sera envoyé au gouvernement.

Le Collectif DESTOCAMINE réaffirme haut et fort que maintenant que l'on a mis en place un outil de déstockage, il ne faut surtout pas s'arrêter au milieu du gué, il faut aller au bout de la démarche.

Aller au bout de la démarche, c'est commencer par déstocker les colis les plus faciles d'accès, cela permettra au fur et à mesure d'améliorer les modes opératoires ; il n'y a aucun problème technique qui ne soit insurmontable. C'est juste une question de volonté et de moyens.

La préservation de la nappe phréatique n'a pas de prix !

**Nous sommes POUR le déstockage total tel que prévu par l'arrêté préfectoral de 1997**

Pour les questions de sécurité et de conditions de travail, les organisations syndicales du Collectif (CGT – CFDT – CFTC) seront aux côtés de ceux qui travailleront sur le site, comme ils l'ont été aux côtés des Mineurs qui ont exploité la potasse, pour faire respecter leurs droits.

La sécurité et les conditions de travail ont toujours été au cœur de l'activité syndicale dans les mines. Nous n'avons pas de leçons à recevoir en la matière par la Direction de STOCAMINE.

Le Collectif DESTOCAMINE poursuivra son combat pour le déstockage total jusqu'au bout, et vous appelle à venir nous soutenir nombreux lors des 3 réunions publiques qui se tiendront à :

- **WITTELSHEIM :**
  - le 17 décembre 2013 à 20h - salle Grassegert - 111 rue de Reiningue
- **WITTENHEIM :**
  - le 6 janvier 2014 à 20h - salle culturelle Léo Lagrange - 4 rue du Vercors
- **ENSISHEIM :**
  - le 29 janvier 2014 à 19h - salle de la Régence - Palais de la Régence - Place de l'Eglise

**LE DESTOCKAGE TOTAL, C'EST POSSIBLE  
MAINTENANT !**